CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction Générale des Services Service des Séances de l'Assemblée 10-51

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 5 AVRIL 2019 SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET : Désignation du Président de la commission attractivité et rayonnement

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Conformément à l'article L3121-22 du code général des collectivités territoriales, par délibération n° 6 du 15 avril 2015, l'assemblée départementale a procédé à la formation de quatre commissions et en a désigné les membres ainsi que leur Président.

Le Président de la commission Attractivité et rayonnement ayant démissionné le 10 décembre 2018, il convient de désigner un Président pour cette commission.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL